



Demande de bulletin d'enregistrement de naissance de substitution pour l'adoption

Instructions :

1. La présente formule de demande est présentée en vue de l'obtention d'un bulletin d'enregistrement de naissance de substitution pour l'adoption concernant une personne née au Manitoba (seulement).
2. Écrivez lisiblement en lettres moulées et à l'encre noire. N'utilisez pas de fluide ni de ruban correcteur sur les documents. Si vous faites une erreur, rayez l'information incorrecte et écrivez l'information correcte au-dessus ou en dessous de l'erreur. Paraphez tous les changements que vous faites.
4. Votre demande ne sera pas traitée si les sections requises sont incomplètes ou que des pages sont manquantes.
5. Les documents d'appui doivent être rédigés en français ou en anglais. Les documents rédigés en d'autres langues doivent être des copies conformes certifiées ou authentifiées de l'original, traduites en français ou en anglais par un traducteur agréé.
6. Veuillez présenter votre formule de demande, tous les documents à l'appui ainsi que le paiement au Bureau de l'état civil :

Dépôt en personne

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h (fermeture des bureaux à 16 h 30)

ou

Envoi par courrier recommandé au

Bureau de l'état civil, 254, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6

AVIS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Les renseignements personnels demandés dans la présente formule sont recueillis afin de générer un bulletin d'enregistrement de naissance de substitution pour l'adoption en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les statistiques de l'état civil*. Si vous avez des questions sur la collecte ou l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de l'état civil.

Demandes de renseignements

Téléphone : 204-945-3701
Sans frais au Canada : 866-949-9296
Courriel : vitalstats@gov.mb.ca
Site Web : <http://vitalstats.gov.mb.ca>
Adresse : 254 Portage Avenue, Winnipeg MB R3C 0B6

D'autres formats sont offerts sur demande
Available in English

ADMISSIBILITÉ

- Le bulletin d'enregistrement de naissance de substitution pour l'adoption est seulement offert aux personnes nées au Manitoba qui ont été adoptées.
- Si la présente demande concerne un enfant qui a été adopté au Manitoba, mais qui est né ailleurs, communiquez avec le territoire où l'enfant est né afin de déterminer si le bulletin d'enregistrement de naissance original peut être remplacé pour indiquer qu'une adoption a eu lieu au Manitoba. La présente formule de demande ne s'applique pas à votre situation.

SECTION A: RENSEIGNEMENTS ET PREUVE D'IDENTITÉ DU DEMANDEUR

PREUVE D'IDENTITÉ DU DEMANDEUR

- Le demandeur est un parent nommé dans l'ordonnance d'adoption de l'enfant, et doit fournir une preuve de son identité actuelle.
- Pour prouver une identité, il faut présenter une copie conforme certifiée ou authentifiée d'une pièce d'identité du demandeur. La pièce d'identité doit :
 - être valide et délivrée par un organisme gouvernemental
 - avoir un numéro d'identification distinct
 - inclure une photo
 - indiquer le nom actuel complet
 - avoir une date d'expirationEx : permis de conduire du Manitoba, passeport canadien, certificat de statut d'Indien, carte de résident permanent
- Pour faire authentifier ou confirmer une pièce d'identité :
 - A. Choisissez une personne autorisée indiquée dans la *Loi sur la preuve au Manitoba*. En voici quelques exemples :
 - un commissaire aux serments (au Bureau de l'état civil si la présente demande est déposée en personne);
 - un juge de paix du Manitoba ou le juge de tout tribunal de la province;
 - un avocat autorisé à exercer à ce titre au Manitoba;
 - un notaire public nommé pour le Manitoba;
 - le maire, le syndic ou le greffier d'une municipalité;
 - le secrétaire-trésorier d'un district scolaire ou d'une division scolaire;
 - le maître de poste de tout bureau de poste au Manitoba;
 - un membre de la Gendarmerie royale du Canada;
 - une personne qui détient un brevet d'officier des Forces armées canadiennes et qui est en activité de service à temps plein.
 - B. Demandez à la personne autorisée de confirmer ou d'authentifier votre pièce d'identité comme suit :
 - Présentez votre original et la photocopie à la personne autorisée.
 - Demandez à la personne autorisée de comparer votre original à la copie et, par la suite, d'écrire ce qui suit sur la copie :
« Je soussigné(e) (nom du témoin en lettres moulées) , confirme avoir effectué une comparaison détaillée avec le document original et confirme qu'il s'agit d'une copie conforme du/de la (type de document et numéro) deliver(e) à (nom de l'auteur de la demande tel qu'indiqué sur le document) . » (signature du témoin)
 - Demandez à la personne autorisée de signer la déclaration. the authorized individual to sign the statement.

Pièce jointe Copie confirmée ou authentifiée de la *pièce d'identité*

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Type de pièce d'identité :

N° du document :

NOM DU DEMANDEUR

- Le nom du demandeur doit correspondre au nom d'un parent adoptif indiqué dans l'ordonnance d'adoption actuelle pour l'enfant adopté et au nom qui figure sur la *pièce d'identité* du demandeur.

Nom de famille

Prénom

Second(s) prénom(s)

SECTION B : COORDONÉES ET ADRESSE POSTALE DU DEMANDEUR

COORDONNÉES ET ADRESSE POSTALE DU DEMANDEUR				
N° d'app.	Numéro de rue	Nom de rue	C.P.	Ville ou village
Province		Pays	Numéro(s) de téléphone (de jour)	
Code postal	Courriel		_____ - _____ - _____ _____ - _____ - _____	

SECTION C : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT ADOPTÉ

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA NAISSANCE DE L'ENFANT	
<ul style="list-style-type: none"> Indiquez les renseignements concernant l'enfant tels qu'ils figurent sur le bulletin d'enregistrement de naissance antérieur à l'adoption de l'enfant 	
Nom de famille	
_____ _____	
Prénom	Second(s) prénom(s)
_____ _____	
Date de naissance	Sexe
_____ Mois Jour Année	<input type="checkbox"/> Masculin <input type="checkbox"/> Féminin
Lieu de naissance (indiquez la ville ou le village, la province ou l'État, et le pays)	
_____ _____	

RENSEIGNEMENTS POSTADOPTION CONCERNANT L'ENFANT	
<ul style="list-style-type: none"> Indiquez les renseignements concernant l'enfant tels qu'ils figurent dans l'ordonnance d'adoption actuelle 	
Nom de famille	
_____ _____	
Prénom	Second(s) prénom(s) sur le document indiquant le nom
_____ _____	
Date de l'ordonnance d'adoption	Avocat indiqué dans l'ordonnance d'adoption
_____ Mois Jour Année	Nom _____ Téléphone _____ - _____ - _____
Numéro de l'ordonnance d'adoption	
_____ _____	

SECTION D: RENSEIGNEMENT CONCERNANT LE(S) PARENT(S) ADOPTIFS

RENSEIGNEMENT SUR LA MÈRE OU LE PARENT 1

- Les renseignements que vous indiquez ici apparaîtront sur le bulletin d'enregistrement de naissance de substitution

Nom de famille légal _____ **Nom de jeune fille** (si jamais mariée, indiquez le nom de famille légal de nouveau) _____

Prénom _____ **Second(s) prénom(s) sur le document indiquant le nom** _____

Date de naissance

Renseignements relatifs aux Premières nations

Mois Jour Année

Nom de bande _____
 N° de traité

Lieu de naissance (indiquez la ville ou le village, la province ou l'État, et le pays)

RENSEIGNEMENT SUR LE PÈRE OU LE PARENT 2

- Les renseignements que vous indiquez ici apparaîtront sur le bulletin d'enregistrement de naissance de substitution

Nom de famille légal _____ **Nom de jeune fille** (si jamais mariée, indiquez le nom de famille légal de nouveau) _____

Prénom _____ **Second(s) prénom(s) sur le document indiquant le nom** _____

Date de naissance

Renseignements relatifs aux Premières nations

Mois Jour Année

Nom de bande _____
 N° de traité

Lieu de naissance (indiquez la ville ou le village, la province ou l'État, et le pays)

SECTION E: DROIT

DROIT POUR LE BULLETIN D'ENREGISTREMENT DE SUBSTITUTION

- Droit pour un bulletin d'enregistrement de naissance de substitution pour l'adoption.....\$30.00 ch
- Si vous voulez obtenir un certificat de naissance indiquant les renseignements postadoption (lorsque la naissance a eu lieu au Manitoba*).....\$30.00 ch
 Une *Demande d'attestation de naissance au Manitoba* distincte doit être présentée avec la présente formule. \$60.00

*Si l'enfant a été adopté à l'extérieur du Manitoba, communiquez avec le territoire où l'enfant est né afin de déterminer si le bulletin d'enregistrement de naissance original peut être remplacé pour indiquer qu'une adoption qui a eu lieu au Manitoba.

Vérifié : _____

Saisie : _____

N° d'enregistrement : _____

Réservé à l'administration